Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Souissi

CIRPEC
Centre Interdisciplinaire de Recherche en Performance et Compétitivité

جامعة محمد الخامس بالرباط
Université Mohammed V de Rabat

AIRMAP
Association Internationale de Recherche en Management Public

11ème colloque international AIRMAP

du 1er au 3 juin 2022

en mode hybride

Date de soumission des intentions de communication : 7 février 2022

Visions et valeurs du management public dans un contexte de crise(s)

Université Mohammed V de Rabat

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Souissi & CIRPEC (Centre Interdisciplinaire de Recherche en Performance et Compétitivité)

LAREQUOI
Research Center of ISM-IAE Graduate School of Management

UVSQ
université PARIS-SACLAY

Visions et valeurs du management public dans un contexte de crise(s)

L'Association Internationale de Recherche en Management Public (AIRMAP) regroupe des institutions ainsi que des chercheurs français et étrangers spécialisés dans les domaines du management public et de l'action publique. Lieu d'échange entre les milieux universitaires et les acteurs de l'agir public, l'AIRMAP est aussi un lieu d'exploration d'idées, d'instruments novateurs pour améliorer l'action publique.

La 11ème édition du colloque de l'AIRMAP se déroulera à l'Université Mohammed V - Rabat au Maroc du 1er au 3 juin 2022 et portera sur le thème « Visions et valeurs du management public dans un contexte de crise(s) ».

Dix ans après l'édition du colloque AIRMAP 2012 portant sur les « Valeurs publiques », nous souhaitons interroger les évolutions dans le management public et les nouvelles visions et valeurs qu'elles portent, notamment dans un contexte économique, social et politique dominé par les crises et qui voit la résurgence des protectionnismes et le retour d'une forme –au moins temporaire- d'État providence.

L'AIRMAP invite les communautés des sciences de gestion et des sciences sociales en général à présenter autour de cette question :

- Des communications théoriques ;
- Des travaux d'enquêtes de terrain ;
- Des exposés de nouveaux instruments opérationnels, des méthodes inédites et de diagnostics.

Le colloque est soucieux de mettre en valeur notamment :

- Le pluralisme des approches théoriques et contextuelles ;
- Les approches interdisciplinaires ;
- Les diagnostics fondés sur des enquêtes de terrain locales et comparatives ;
- Les nouveautés des démarches opérationnelles ;
- Le dynamisme des jeunes chercheurs.

Enfin, organisée pour la première fois en dehors du territoire français, cette 11ème édition du colloque AIRMAP invite l'ensemble de la communauté scientifique en management public à valoriser les travaux de recherche portant sur les problématiques spécifiques aux pays du Maghreb et de l'Afrique en général tel que : la modernisation et la compétitivité de l'action publique, la décentralisation, la coopération sud-sud, etc.

Présentation du thème du colloque

La pandémie de Covid_19 a entraîné le monde entier dans une crise sociale, économique, financière et organisationnelle inédite (Bergeron et al., 2020) Sur la base, le plus souvent, d'avis de comités d'experts, des décisions politiques ont été prises pour faire face à cette crise.

Cette situation a mis en évidence le besoin d'institutions publiques solides et de processus décisionnels efficaces. Cette crise vient également bouleverser les visions et les valeurs du service public et vient questionner le rôle et la place des acteurs publics dans un contexte d'urgence absolue. Cette crise interroge, plus largement, les mécanismes de régulation publique, les processus de décision publique et d'élaboration des politiques publiques ainsi les modes d'interventions des acteurs publics et leurs relations avec les parties prenantes de l'action publique (Hassenteufel et Saurugger, 2021).

La crise actuelle déstabilise ainsi les fondements conceptuels de la performance publique - illustrée par exemple en France par la politique du « quoi qu'il en coûte » (Le Clainche, 2021) - et favorise aussi une nouvelle appréhension par les acteurs publics du sens et des modalités de leur action.

Au niveau des organisations, notamment publiques, et dans un contexte particulièrement contraint, décideurs et équipes opérationnelles ont cherché des solutions nouvelles, innovantes (Froment-Maire, 2020). À l'échelle des pays, il s'agit de maintenir les capacités d'action, d'atténuer les conséquences de la crise, tout en continuant à mettre en avant les objectifs de développement durable.

Le concept de résilience n'a pas attendu cette crise pour connaître un succès, en particulier dans le champ du management, mais la tendance est bien d'envisager cette forme d'agilité organisationnelle ou institutionnelle comme une caractéristique très importante, y compris pour les administrations (Rochet et al., 2008). Depuis longtemps les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs de gestion de crise au sein des administrations, mais la difficulté à décider rapidement dans le contexte de la pandémie est certainement un déterminant de l'installation d'autres types d'instances consultatives, nouveaux groupes ou comités d'experts. Les procédures et dispositifs actionnables en temps de crise ne constituent en effet pas une aide à la décision politique. La conjugaison de l'agilité et de la résilience organisationnelle, par la gestion de crise, n'a en effet pas été installée au sein de l'administration publique de manière généralisée, et invite à faire évoluer les structures, voire les cultures, à développer une démarche stratégique, à promouvoir l'entreprenariat institutionnel et à favoriser les apprentissages organisationnels (Roux-Dufort, 1999 ; 2000).

Mais toute évolution de l'administration publique rencontre les citoyens concernés, qui interprètent les réponses et les conséquences en termes de valeurs, et y adhèrent ou pas. Légitimation et confiance sont alors à envisager par rapport aux actes, dans le contexte d'une situation d'urgence, ce que tous les décideurs publics n'envisagent pas forcément.

Cette crise sanitaire, au-delà de son caractère exceptionnel, vient s'ajouter aux autres crises auxquels sont –ou peuvent être- confrontés les États : crise écologique bien sûr, mais aussi crise économique, sociale ou encore crise politique (cf. Brexit). La juxtaposition de ces crises, aux enjeux complexes et imbriqués, constitue un véritable défi pour la conduite de l'action publique et pour le management public qui, lui-même, peut être perçu comme étant en situation de crise (Trosa, 2012).

La notion de crise – au sens étymologique du terme krisis - renvoie au moment paroxysmique du jugement, de la décision et de la rupture, conduisant au dénouement d'une situation critique et donc à une « sortie de crise » (Revault d'Allonnes, 2011). Comme le souligne Bartoli (in Trosa, 2012 : p. 9), la notion de crise *« renvoie à l'idée d'un moment clef qui doit conduire à des choix pour le futur. Comme dans la crise d'adolescence, l'équilibre antérieur est perturbé, mais cela est constituant de l'accès à une nouvelle phase de la vie… ».* Pour Revault d'Allonnes (2011), nous assistons aujourd'hui à une forme de situation de crise permanente ou de crise « sans fin » dont nous ne voyons pas l'issue et qui devient la trame même de notre existence dans un contexte marqué par l'incertitude et où l'idée d'une sortie de crise est inenvisageable. La crise n'est plus l'objet des décisions – notamment publiques - mais devient le principal facteur qui conditionne et oriente les décisions : la crise devient ce qui explique au lieu d'être ce qui est expliqué.

L'équation est donc compliquée et les enjeux sont importants. Dans le champ de l'action publique, la crise peut être considérée comme générant un contexte favorable au changement (Hassenteufel et Saurugger, 2021 ; Rochet et al., 2008). Si la crise peut modifier les contours du système d'action publique (cadrages cognitifs, usages stratégiques, rapports de force entre acteurs de l'action publique, agenda public…) et renforcer l'instabilité inhérente à l'action publique, elle peut également ouvrir sur de nouvelles opportunités de changement et donc des innovations. La crise peut donc être porteuse, notamment pour le management public, de menaces mais aussi d'opportunités de changement, dans une situation de tension entre continuité et rupture. L'urgence stimule la créativité et l'innovation tout en amenant des administrations publiques à se replier sur des plans, des procédures déjà établies et finalement non adaptées à la situation de crise.

Pour cette crise sanitaire, il est possible de mettre en évidence plusieurs types de conséquences de la crise comme : l'évolution de l'e-administration et du recours au digital au risque d'une exacerbation des fractures numériques ; l'impréparation de nombreux services ou administrations publiques ; crise de confiance, brouillage ou confusion du discours politique avec la médiatisation des paroles de scientifiques et d'experts, forcément prudents et souvent contradictoires ; difficultés à imposer un leadership politique.

Que restera-t-il de ces évolutions paradoxales ? Une nouvelle conception des crises et surtout des dispositifs de gestion de crise ? Le maintien de capacités nouvelles, dynamiques, d'une résilience organisationnelle mobilisable ? De nouveaux rôles dévolus aux acteurs publics ? Mais vraisemblablement, de nouvelles attentes des citoyens, appelant de nouvelles visions du management public ainsi que la promotion de nouvelles valeurs publiques : entraide, bienveillance, solidarité, etc. Dans ce contexte de crise, le management public se trouve dès lors en proie à un véritable déficit de sens.

Ce colloque entend ainsi favoriser la discussion de l'évolution des représentations par les managers publics du sens et de la performance de leurs activités. Afin d'explorer la thématique des « Visions et valeurs du management public dans le contexte de crises », les contributions du colloque pourront éclairer les questions suivantes qui ne sont toutefois ni exhaustives ni limitatives :

- Le sens de l'action publique dans un contexte de crise ;
- Les nouvelles formes d'interventions publiques dans un contexte de crise ;
- Les processus de décision publique en situation de crise et l'évolution des référentiels de la décision publique ;
- Les déterminants de la performance de l'action publique en contexte de crise ;
- Les politiques de régulation sectorielle (éducation, santé…) face aux enjeux de la crise ;
- L'évolution des attentes des usagers en période de crise ;
- Les partenariats publics-privés face aux enjeux des crises ;
- Les dispositifs organisationnels et les innovations managériales dans le contexte de crise ;
- Les rôles et fonctions des managers publics dans un contexte de crise.

Ce colloque est l'occasion de partager des visions interdisciplinaires, multidisciplinaires et internationales de la problématique des nouvelles visions et valeurs du management public à l'aune des crises. Ce sera l'occasion de croiser les regards entre chercheurs venant de disciplines et de contextes institutionnels différents (Maroc, France, Canada, États-Unis, Corée du Sud, Maghreb, Afrique subsaharienne, etc.).

Bibliographie de référence

Autissier D., Peretti J-M., Besseyre des Horts C-H. (2020), *Changement de crise : les organisations à l'épreuve de la Covid-19*, MA Éditions ESKA, juin 2020, 250 p.

Barabel M., Meier O., (2020), *Les RH à l'ère du Covid-19 : les bonnes pratiques à retenir*, Éditions Dunod

Bartoli, A. & Blatrix, C. (2017), *Management dans les organisations publiques : défis et logiques d'action*, Paris, Dunod, 384 p.

Bergeron H., Borraz O., Castel P., Dedieu F. (2020), *Covid-19 : une crise organisationnelle*, Les presses de Sciences-Po, 131 p.

Bretonès D. (2010), « Crises et mutations », *Vie & sciences de l'entreprise*, 2010/3 N° 185-186, pp. 6 à 8

Chanson G., Diop S. (2010), « Crises et mutations : Préface », *Vie & sciences de l'entreprise*, 2010/3 N° 185-186, pp. 9 à 12

Ferar D. (2020), « Quel changement et quelle crise ? une enquête exploratoire », *Question(s) de management*, 2020/3 n° 29, pp. 71 à 94

Frimousse S., Peretti J-M. (2020), « Les changements organisationnels induits par la crise de la Covid-19 », Question(s) de management, 2020/3 n° 29, pp. 105 à 149

Froment-Maire A. (2020), « Crise sanitaire et télétravail dans le secteur public ou l'occasion de poursuivre la modernisation de la fonction publique française », *Revue Civitas Europa*, 2020/2 N° 45, pp. 57 à 68

Hassenteufel P., Saurugger S. (2021), « Crises économiques et processus de changement dans l'action publique : une approche relationnelle », in Patrick Hassenteufel et al., *Les Politiques publiques dans la crise, Presses de Sciences Po*, « Académique », 2021, pp. 7 à 35

Kalika M. (2020), *L'impact de la crise sur le management*, EMS Éditions, 258 p.

Le Clainche M. (2021), « Quoi qu'il en coûte… et après ? : Concevoir des finances publiques durables », *Gestion & Finances Publiques*, 2021/4 N° 4, pp. 58 à 65

Revault d'Allonnes M. (2011), *La crise sans fin : Essai sur l'expérience moderne du temps*, Édition du Seuil, 208 p.

Revue Gestion et Management Public (2021), Numéro spécial « La gestion publique à l'épreuve de la pandémie de la Covid-19 : une crise révélatrice des capacités variables des administrations et de leurs usagers », 2021

Rochet C., Keramidas O., Bout L. (2008), « La crise comme stratégie de changement dans les organisations publiques », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 2008/1 Vol. 74, pp. 71 à 85

Roux-Dufort C. (1999), *La gestion de crise. Un enjeu stratégique pour les organisations*, édition De Boeck, 190 p.

Roux-Dufort C. (2000), « Why Organizations Don't Learn from Crises: The Perverse Power of Normalization », *Review of Business*, 21(3), pp. 25-30.

Schwab K., Malleret T. (2020), *Covid_19 : La grande réinitialisation*, Forum Publishing, 316 p.

Trosa S. (2012), *La crise du management public*, De Boeck Supérieur, 199 p.

Contributions attendues et participations au colloque

Les contributions et participations au colloque peuvent prendre plusieurs formes et peuvent être en français comme en anglais :

- ***Présenter une communication dans un atelier thématique :***

Les intentions de communication pourront cibler ou non l'un des ateliers thématiques du colloque (liste définitive disponible à partir du 15 décembre 2021) ;

- ***Présenter une communication dans un atelier doctoral :***

Les ateliers doctoraux sont réservés aux contributions des doctorants en début de thèse dont les travaux portent sur une thématique de management public et/ou une thématique avec l'orientation du colloque ;

- ***Organiser et animer un atelier thématique :***

Les thèmes des ateliers peuvent être spécifiques à la thématique générale du colloque, au contexte politique, économique et social du Maghreb et de l'Afrique en général, ou s'inscrire, de façon plus large, dans les champs traditionnels du management public (performance publique, marketing territorial, finance publique, gouvernance publique, histoire des administrations, gestion des collectivités, GRH publique, e-administration, etc.) ;

- ***Organiser et animer un symposium :***

Cet évènement, d'une durée d'une heure et demie accueille plusieurs intervenants qui présentent de courts exposés et échangent avec l'auditoire sur un thème en lien avec la thématique du colloque et/ou avec une activité scientifique en lien avec le colloque (publication d'un ouvrage, conduite d'un projet de recherche, etc.) ;

- ***Assister au colloque :***

Il est possible de participer aux échanges et discussions du colloque sans communiquer. Le colloque ambitionne de rassembler des chercheurs de différentes disciplines scientifiques mais aussi des praticiens, notamment du secteur public (cadres publics, consultants, etc.). ;

- ***Participer au prix de thèse AIRMAP 2022 :***

Comme chaque année, le colloque donnera l'occasion de récompenser la meilleure thèse soutenue dans l'année 2020, dans les champs du management public ou du secteur public.

Valorisation scientifique

Plusieurs types de valorisations sont envisagés pour les communications. Après sélection par le comité scientifique du colloque, certaines communications pourront être proposées pour publication dans les revues suivantes :

- Management International (HCERES A) ;
- Gestion et Management Public (HCERES B) ;
- Gestion 2000 (HCERES C) ;
- Recherche et Cas en Sciences de Gestion (HCERES C) ;
- Communication et Management (HCERES C) ;
- Revue Africaine de Management Public.

D'autres revues pourront être associées à cette valorisation.

Calendrier

20 octobre 2021	Diffusion de l'appel à communication
6 décembre 2021	Date limite pour la soumission des propositions d'ateliers thématiques
7 février 2022	Date limite pour la soumission des intentions de communication aux ateliers thématiques et aux ateliers doctoraux
7 février 2022	Date limite pour la soumission des propositions de symposium
28 février 2022	Notification aux auteurs des décisions d'acception des intentions de communication
15 mars 2022	Date limite pour la soumission au prix de thèse AIRMAP 2022
9 mai 2022	Date limite pour la soumission des communications complètes (ateliers thématiques et ateliers doctoraux)
16 mai 2022	Date limite pour l'inscription au colloque
1er, 2 et 3 juin 2022	Organisation du colloque

Le dépôt des contributions, ainsi que la procédure d'inscription, sont à effectuer sur le site du colloque https://airmap2022.sciencesconf.org

Les auteurs et/ou participants au colloque doivent créer un compte sur le site https://www.sciencesconf.org

Conditions de déroulement du colloque AIRMAP 2022

Le colloque 2022 est la première manifestation de l'association AIRMAP organisée hors de France. Le comité d'organisation conjoint de l'université Mohammed V de Rabat et AIRMAP aura donc le plaisir d'accueillir l'ensemble des participants en mode « hybride » à Rabat. Si les conditions sanitaires le permettent, toutes les activités seront organisées en présentiel, avec la possibilité, pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer, de participer ou d'assister au colloque à distance.

Le Conseil d'Administration d'AIRMAP a décidé, exceptionnellement pour cette édition au Maroc, de réduire le montant des frais d'inscription au colloque pour l'ensemble des publics, afin d'encourager la participation du plus grand nombre. Les frais d'inscription seront ainsi de 160 € pour les chercheurs, enseignants-chercheurs et professionnels, et de 80 € pour les doctorants.

Les modalités d'inscription, ainsi que les informations de nature logistique (conditions de transport vers le Maroc & offres d'hébergement à Rabat), seront précisées aux participants à partir du mois de février 2022.

Conditions de soumissions des contributions

Communication dans un atelier thématique

Les intentions de communications doivent être envoyées sous forme d'un résumé étendu de 800 à 1 500 mots au maximum (soit environ 4 500 caractères à 8 700 caractères) comportant :

- Le titre de la communication ;
- Le ou les auteurs (avec leurs coordonnées e-mails) ;
- Les enjeux du sujet :
- La problématique et les questions de recherche
- Le positionnement théorique :
- La méthodologie de recherche :
- Les principaux résultats (attendus ou obtenus)
- Les références bibliographiques.

Les intentions de communications peuvent être rédigées en français ou en anglais.

Elles sont à déposer au plus tard **le 7 février 2022** sur le site du colloque https://airmap2022.sciencesconf.org

Les intentions de communications peuvent être adressées à l'un des ateliers thématiques proposées (ateliers doctoraux et 16 ateliers thématiques). A défaut, les auteurs peuvent choisir de ne pas flécher leurs communications vers un atelier spécifique, et l'adresser aux « Ateliers #open en management public », destinés à accueillir des communications variées en management public. Les organisateurs se chargeront de constituer des ateliers *a posteriori*.

Le texte complet d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) doit être déposé au plus tard **le 25 avril 2022** sur https://airmap2022.sciencesconf.org (site opérationnel à partir du 15 décembre 2021).

Les communications proposées ne doivent pas avoir été publiées à la date de soumission. Si une soumission dans une revue est en cours lors de la proposition au colloque, cela devra être précisé en note de bas de page attachée au titre de la communication. Si, pour tout ou partie de leur contenu, les communications ont été présentées lors de colloques, conférences ou journées de recherche antérieures, cela devra également être indiqué en note de bas de page attachée au titre de la communication, en identifiant les contextes de présentation (nature de la manifestation, lieu, date). Un prix de la meilleure communication sera attribué lors du Colloque.

Communication dans un atelier doctoral :

Les intentions de communications dans un atelier doctoral doivent être envoyées sous forme d'un résumé de 4 500 caractères comportant :

- Le titre de la communication ;
- L'auteur (avec ses coordonnées e-mail) ;
- Le sujet de la thèse ;
- Le projet doctoral et ses enjeux ;
- La problématique et les questions de recherche ;
- Le positionnement théorique ;
- La méthodologie de recherche ;
- Les principaux résultats d'ores et déjà obtenus ou attendus ;
- Les références bibliographiques.

Les intentions de communications en atelier doctoral peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles sont à déposer au plus tard le **7 février 2022** sur le site du colloque : https://airmap2022.sciencesconf.org.

La communication en atelier doctoral pourra se faire sous la forme d'un texte (+ présentation power point) et/ou sous forme d'un poster.

Le texte complet d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) doit être déposé au plus tard le **9 mai 2022** sur https://airmap2022.sciencesconf.org (site opérationnel à partir du 15 décembre 2022).

En cas de présentation d'un poster, celui-ci devra être imprimé au **format A0**, sur papier ou sur textile, en vue d'un affichage lors de l'atelier.

Proposition d'un atelier thématique

Le colloque AIRMAP est organisé en ateliers. Il est envisagé une quinzaine d'ateliers :

- soit spécifiques à la thématique générale et au contexte du colloque ;
- soit plus génériques autour des thématiques générales du management public et de l'action publique.

Les propositions d'ateliers doivent comporter :

- un intitulé d'atelier ;
- le ou les animateurs de l'atelier (avec leurs coordonnées e-mails) ;
- les sujets ou questions traités dans l'atelier ;
- les types de contributions attendues ;
- les références bibliographiques.

Les propositions d'ateliers sont à envoyer aux organisateurs du colloque au plus tard **le 6 décembre 2021** à l'adresse suivante : colloque.rabat2022@airmap.fr

Proposition d'un symposium

Le colloque AIRMAP proposera des séances plénières ainsi que des semi-plénières et des symposiums.

Les propositions d'organisation d'un symposium doivent comporter :

- Un intitulé général ;
- Les sujets ou questions abordés lors du symposium, accompagnés d'un court argumentaire ;
- Le ou les animateurs du symposium ;
- Les intervenants attendus au symposium.

Les propositions de symposium sont à envoyer aux organisateurs du colloque au plus tard **le 7 février 2022** à l'adresse suivante : colloque.rabat2022@airmap.fr

Participation au prix de thèse AIRMAP 2022

Le Prix de la meilleure thèse AIRMAP 2021 sera décerné lors du colloque de Rabat 2022. Toutes les informations sur le règlement et la procédure de candidature sont disponibles à cette adresse : http://www.airmap.fr/fr/activites/prix-de-these-airmap/

La date limite d'envoi des candidatures est **le 15 mars 2022**.

Le dépôt des contributions, ainsi que la procédure d'inscription, sont à effectuer sur le site du colloque https://airmap2022.sciencesconf.org

Les auteurs et/ou participants au colloque doivent créer un compte sur le site https://www.sciencesconf.org

Comité Scientifique

- Mourad ATTARÇA, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
- Mohammed BACHISSE, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Salwa BAHYAOUI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Annie BARTOLI, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
- Benjamin BENOIT, IAE Perpignan, Université Perpignan Via Domitia
- Isabelle BORIES-AZEAU, Université de Montpellier, France
- Abdellatif BOUAZZA, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Didier CHABAUD, IAE PARIS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
- Yves CHAPPOZ, IAE Lyon-MAGELLAN, Université Jean Moulin Lyon 3, France
- Stéphanie CHATELAIN-PONROY, CNAM Paris
- Badre Eddine CHEGRI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Meryem CHIADMI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Heungsuk CHOI, Korea University, Corée du Sud
- Hervé CHOMIENNE, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
- Choon-Sik CHUNG, Université de KyungSung, Corée du Sud
- Thierry CÔME, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
- Sophie CROS, Université Le Havre Normandie, ISEL, France
- Paul CROZET, IAE Amiens, Université de Picardie, France
- Philippe DORBAIRE, Université de Poitiers, France
- Jérôme DUPUIS, Université de Lille, France
- Jae-Ho EUN, Korean Institute of Public Administration, Corée du Sud
- Omar HNICHE, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- David HURON, IAE Nice-GRM, Université Côte d'Azur, France
- Tobin IM, Seoul National University, Corée du Sud
- Abdelhalim LAKRARSI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Norbert LEBRUMENT, Université Clermont Auvergne, France
- Hae-Young LEE, Université de YeungNam, Corée du Sud
- Erick LEROUX, Université Paris 13, France
- Robert LE DUFF, NIMEC, Université de Caen, France
- Carine LUANGSAY, Université de Bourgogne, France
- Antoine MASINGUE, Université de Valenciennes, France
- Christophe MAUREL, Université d'Angers, France
- Bachir MAZOUZ, Ecole Nationale d'Administration Publique, Québec
- Laurence MORGANA, ministère de l'Action et des Comptes Publics, France
- Gérald ORANGE, NIMEC, Université de Rouen, France
- Christelle PERRIN, LAREQUOI, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France
- Simon PORCHER, IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
- Florent PRATLONG, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, France
- Pierre-Charles PUPION, Université de Poitiers, France
- Hae-Ok PYUN, Direction Générale des Entreprises, France
- Nathalie RAULET-CROSET, IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
- Corinne ROCHETTE, Université Clermont Auvergne, France
- Gilles ROUET, LAREQUOI, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France

- Jihane SEBAI, LAREQUOI, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France
- Laurent SEMPE, Université de Bordeaux, France
- Grégory SPIETH, Université d'Orléans, France
- Bruno TIBERGHIEN, IMPGT, Aix-Marseille Université, France
- Stéphane TREBUCQ, Université de Bordeaux, France
- Jean-Marc VANDENBERGH, Capac, Belgique
- Pyeong Jun YU, Yonsei University, Corée du Sud
- Kwan-Jaï YUN, Université de YeungNam, Corée du Sud

Comité d'organisation

- Emmanuel AMAN-MORIN, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines
- Mourad ATTARÇA, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines
- Mohammed BACHISSE, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Salwa BAHYAOUI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Quentin BEDARD, ISM-IAE - Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines
- Hicham BENYASSINE, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Abdellatif BOUAZZA, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Yves CHAPPOZ, IAE Lyon-MAGELLAN, Université Jean Moulin Lyon 3
- Badre Eddine CHEGRI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Meryem CHIADMI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Abdelhalim LAKRARSI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- David HURON, IAE Nice-GRM, Université Côte d'Azur
- Omar HNICHE, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Gilles ROUET, LAREQUOI, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Ateliers du colloque AIRMAP

Les intentions de communication sont à déposer sur le site https://airmap2022.sciencesconf.org/

Il est nécessaire de créer un compte sur le site https://www.sciencesconf.org

Les intentions de communications peuvent être adressées à l'un des ateliers thématiques proposées ci-dessous (ateliers doctoraux et ateliers thématiques de #1 à #19). A défaut, les auteurs peuvent choisir de ne pas flécher leurs communications vers un atelier spécifique, et l'adresser aux « Ateliers #open en management public », destinés à accueillir des communications variées en management public. Les organisateurs se chargeront de constituer des ateliers a posteriori.

- **Atelier doctoral / Doctoral Workshop**
  Présidents d'atelier : Mourad ATTARÇA, Mohamed BACHISSE, Abdelhalim LAKRARSI, Badre Eddine CHEGRI

- **Ateliers #open: Ateliers ouverts en Management public**
  Track #open: Public Management open tracks

- **Atelier #1 : « Santé et Territoire »**
  Track #1: "Health and Territory"
  Présidentes d'atelier : Jihane SEBAI, Aline LEMEUR, Carine CATELIN

- **Atelier #2 : « ESS [Economie Sociale et Solidaire] et action publique : enjeux et renouveau en contexte de crise »**
  Track #2: "SSE and public action: challenges and renewal in the context of crisis"
  Président.e.s d'atelier : Didier CHABAUD, Philippe EYNAUD, Nathalie RAULET-CROSET

- **Atelier #3 : « Contrôle de gestion et management des paradoxes »**
  Track #3: «Managing paradoxes and control»
  Présidents d'atelier : Aurélien RAGAIGNE, Christophe MAUREL

- **Atelier #4 : « La fabrique de la gestion publique »**
  Track #4: «The Development of Public Management «
  Président.e.s d'atelier : Stéphanie CHATELAIN-PONROY, Benjamin BENOIT

- **Atelier #5 : « Gestion des nouvelles formes d'ouverture et de rapprochement public-privé (FOR-PP) »**
  Track#5: "Managing new forms of openness and public-private partnerships (FOR-PP)"
  Président d'atelier : Bachir MAZOUZ

- **Atelier #6 : « Irritants, argumentaire et stratégies de publication dans des revues majeures »**
  Track#6: « Irritants, arguments and strategies for publication in major reviews ».
  Président d'atelier : Bachir MAZOUZ

- **Atelier #7 : « L'idéologie territoriale : les visions et valeurs à l'aide du marketing des territoires »**
  Track #7: « Territorial ideology: visions and values with the help of territorial marketing »
  Présidents d'atelier : Charles-Edouard HOULLIER-GUIBERT, Céline DESMOULINS

- **Atelier #8 : « Gestion des ressources humaines & Management des organisations publiques au défi des crises »**
  Track #8: Human Resource Management, Management & Change management in the face of crises
  Président.e.s d'atelier : Alice ANBERREE, Mourad ATTARÇA, Hervé CHOMIENNE, Frédéric KLETZ Delphine PHILIP de SAINT-JULIEN

- **Atelier #9 : « La RSO [Responsabilité Sociale des Organisations] un enjeu majeur d'après crise »**
  Track #9: SRO [Social Responsibility of Organisations] a major challenge »
  Président.e.s d'atelier : Aurélia HEURTEUX, Mourad ATTARÇA, Florent PRATLONG

- **Atelier #10 : « Crises, management public et gouvernance en Afrique : visions, outils et valeurs »**
  Track #10: "Crises, Public Management and governance in Africa: visions, tools and values"
  Président.e.s d'atelier : Mireille BITYE MENDOMO, Felix ZOGNING N., Geoffroy T. ALIHA, Djibril DIOUF, Julien BENOMAR, Martial KADJI NGASSAM, Thierry COME, Erick LEROUX, Mouhamed El Bachir WADE

- **Atelier #11 : « Communication et Management Public »**
  Track #11: «Communication & Public Management»
  Présidents d'atelier : Yves CHAPPOZ, Erick LEROUX, Ewan OIRY

- **Atelier #12 : « Quelle(s) performance(s) pour l'action publique »**
  Track #12: « What performance for public action? »
  Président.e.s d'atelier : Samia KHENNICHE, Julien HENRIOT

- **Atelier #13 : « Les nouvelles valeurs et visions du management des établissements d'enseignement »**
  Track #13: « New values and visions for the management of educational institutions »
  Présidents d'atelier : Thierry COME, Pierre-Charles PUPION, Gilles ROUET

- **Atelier #14 : « Tourisme, crise, valeurs et résilience »**
  Track#14: "Tourism, crisis, values and resilience"
  Présidents d'atelier : Erick LEROUX, Pierre-Charles PUPION, Laurent SEMPE

- **Atelier #15 : « Risks and Crisis Management in Territorial Collectivities »**
  Track #15: « Risks and Crisis Management in Territorial Collectivities »
  Présidentes d'atelier : Amina BACHIRI, Maryem RAJAA

- **Atelier #16 : « Vers une économie circulaire et une relation Win-Win de la sphère publique et privée »**
  Track #16: « Towards a circular economy and a Win-Win relationship between the public and private spheres »
  Présidentes d'atelier : Hiba KHANNAS, Wafaa EL ADLOUNI

- **Atelier #17 : « Transformation digitale et performance managériale dans le secteur public »**
  Track #17: "Digital transformation and managerial performance in the public sector"
  Présidents d'atelier : Omar HNICHE, Abdelhalim LAKRARSI, Mohamed BACHISSE, Salwa BAHYAOUI

- **Atelier #18 : « Le management des projets, une réflexion sur la complexité et les outils innovants à l'ère post Covid-19 »**
  Track #18: Project Management: a reflection on complexity and innovative tools in the post Covid-19 Era
  Président d'atelier : Badre Eddine CHEGRI

- **Atelier #19 : « Financement de la santé au Maroc »**
  Track #19: Financing health care in Morocco
  Président.e.s d'atelier : Badre Eddine CHEGRI, Saïda NAJI, El Houssain ELATIFE